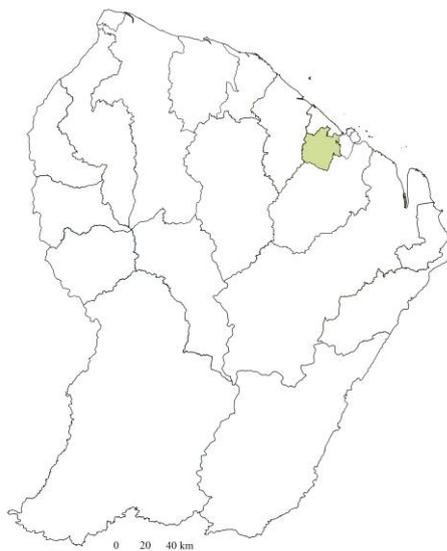




Quartier de Tonnégrande

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves 1834-1848



Version provisoire (mai 2020)

Introduction

Seuls les registres duplicata, conservés aux Archives nationales d’outre-mer (fonds déposé Guyane), ont servi à la transcription. Les registres primata du quartier de Tonnégrande, relevant de la commune de Montsinéry-Tonnégrande, n’ont pas été conservés.

Archives nationales d’outre-mer (Anom)

- Guyane 49* (1834-1843)
- Guyane 51* (1844-1848)

Ces registres contiennent **415 actes**.

Territoires concernés

Guyane	
<i>circonscriptions actuelles (communes)</i>	<i>circonscriptions anciennes (quartiers)</i>
Montsinéry-Tonnégrande	Tonnégrande Montsinéry

Edition provisoire réalisée par la direction Musées et Patrimoine, Kristen SARGE.

Renseignements : patrimoinesculturels@ctguyane.fr

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1834

Le présent registre, contenant quarante-huit feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier de Tonnégrande, à inscrire les déclarations de naissance, de mariage et de décès des esclaves pendant l'année 1834.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le vingt novembre 1833. R. Vatar.

N° 1

Du quinze janvier mil huit cent trente-quatre.

Monsieur Édouard Saint-Quantin, propriétaire, déclare par lettre qu'une négresse de l'habitation La Joséphine, nommée Geneviève, âgée de 19 ans, est accouchée d'un garçon le douze janvier à une heure. Monsieur le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. Ad. S^t-Quantin.

N° 2

Du vingt-quatre janvier [1834].

D'après la déclaration écrite du sieur Saint-Preux, au nom de sa grand-mère, mademoiselle Marie Choux, propriétaire, la négresse Angélique, femme de Michel, de l'habitation La Bijoutière, est accouchée d'un garçon, auquel on a donné le nom de Raymond, le vingt-trois janvier à midi. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 3

Du 28 janvier 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Jérôme Virgile, la négresse Solitude, à la journée chez le déclarant et appartenant au sieur J. P. Bagot, est accouchée d'un garçon, le vingt-six du courant. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 4

Du vingt-neuf janvier [1834].

D'après la déclaration écrite de la dame veuve Tresse, habitante, la négresse Catherine, de l'habitation de la déclarante à Cavalet, est accouchée d'un garçon qui sera nommé Marcel, le vingt-six présent mois. Ad. S^t-Quantin, commissaire commandant.

N° 5

Du 4 février 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Édouard Saint-Quantin, propriétaire, la négresse Noèle, de l'habitation La Joséphine, est accouchée d'une fille le premier du présent mois de février. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 6

Du 17 février 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Bernard fils, habitant, les deux négresses nommées Colombine, âgée de six ans, et Marie Rose, âgée de trois ans, dépendant de l'habitation dite Bordeaux, sont décédées par suite de l'incendie du dit établissement le seize février. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 7¹

Du 14 mars 1834.

D'après la déclaration écrite de madame veuve Tresse, la négresse Julienne, de son habitation, mariée au nègre Jasmin, est accouchée d'un garçon le treize de mars. Il sera nommé Romain. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 8

Du 25 mars 1834.

Aujourd'hui, à huit heures du matin, est décédée sur l'habitation de messieurs Kerckove, Vuillaume et Ad. Saint-Quantin la négresse Eulalie, âgée de soixante-quinze ans, appartenant à cette habitation ; je dis Eulalie. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 9

Du 25 mars 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Boquillon, son nègre nommé Fabien est décédé le vingt-trois du présent mois. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 10

Du 31 mars 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Roustan, sa négresse nommé Joanne, âgée de 59 ans, est décédée sur son habitation Basse-Terre à 7 heures du matin le 28 courant. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 11

Du 1^{er} avril 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Habasque, le nègre Moïse, de l'habitation Beau-Séjour, âgé de 73 ans, est décédé le trente mars à midi. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

¹ A partir de cet acte, il n'y a plus de numéro. Nous y avons suppléé.

N° 12

Du 9 avril 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Roustan, la négresse Glaudine ou Praxède, plus que septuagénaire, portée au recensement de l'habitation Basse-Terre, est morte le six avril. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 13

Du 24 avril 1834.

Aujourd'hui, à trois heures du matin, est décédée la négresse Zoé, âgée de vingt-sept ans, de l'habitation Tour-de-l'Ile, appartenant à messieurs Kerckove, Vuillaume et Ad. Saint-Quantin. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 14

Du 25 avril 1834.

D'après la déclaration écrite du sieur Pansier, le nègre Marcelle, de l'habitation La Jeune-Cléomène, et le nègre Édouard, de la même habitation, sont décédés le vingt-quatre avril 1834. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 15

Du 16 mai 1834.

D'après la déclaration de madame veuve Tresse, la nommée Ida, négresse de l'habitation Beau-Séjour, est accouchée d'un garçon le douze du courant. Il s'appellera Athanase. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 16

Du 29 mai 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Bonnefoi, la négresse Marthe, de l'habitation Gibraltar, est accouchée d'une fille le dimanche vingt-cinq du courant à quatre heures de l'après-midi. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 17

Du 3 juin 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Roustan, une de ses négresses de l'habitation Basse-Terre est accouchée le trente mai à onze heures du matin d'un garçon qui sera appelé Félix. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 18

Du 21 juin 1834.

D'après la déclaration de la dame François Guisoulphe, sa négresse Marie Victoire est accouchée le vingt-cinq mai dernier d'un enfant mâle qui s'appellera Pierre Simon. La mère est mariée au nègre Joseph, de la même habitation. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 19

Du 2 juillet 1834.

D'après la déclaration écrite du sieur Frédéric, le négriillon René, âgé de 9 à dix mois, fils d'Alexandrine, appartenant à Hélène Noyer, est décédé le 30 juin à 7 heures du soir. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 20

Du 9 juillet [1834].

D'après la déclaration écrite de la veuve Charles Lavot, la nommée Anne Poulin, âgée de soixante-quatorze ans, est décédée le 6 du courant. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 21

Du 10 juillet [1834].

D'après la déclaration écrite de monsieur L. Bernard, la négresse Rosalie, de l'habitation Bordeaux, est accouchée d'une fille le huit du courant. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 22

13 juillet 1834.

D'après la déclaration écrite de la nommée Marie dite Decoux, le nègre Mentor, infirme, provenant de chez monsieur Kerckove et appartenant à la déclarante, est mort le dix juillet dernier. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 23

13 juillet 1834.

D'après la déclaration de monsieur Bernard (Louis), le nègre Gilbert, Africain, âgé de vingt-huit ans, de l'habitation Terre-Rouge, s'est noyé par accident le treize juillet 1834. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 24

30 juillet 1834.

D'après la déclaration écrite de Frédéric, régisseur, la négresse Magdelaine, âgée d'environ 40 ans, nation bagou, appartenant à Hélène dite Noyer, est décédée le vingt-huit juillet 1834. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 25

30 juillet 1834.

D'après la déclaration du sieur Bonnefoy, la négresse Catherine, de l'habitation Gibraltar, est accouchée le 22 du courant à 11 heures du matin d'un enfant du sexe masculin. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 26

31 juillet 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Roustan, le 26 juillet dernier, est né sur l'habitation Basse-Terre un enfant du sexe féminin qui a été nommé Marianne. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 27

4 août 1834.

D'après la déclaration de monsieur Ad. Saint-Quantin, la négresse Luce, de son habitation La Joséphine, est accouchée le 2 août d'un enfant du sexe féminin. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 28

7 août 1834.

D'après la déclaration écrite du sieur Pineau, son nègre Jasmin, âgé de vingt-sept ans, est décédé le 6 août sur son habitation. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 28

16 octobre 1834.

D'après la déclaration de madame veuve Tresse, la négresse Rosette, femme du nègre Édouard, de son habitation à Cavalet, est accouchée le dit jour d'une fille qui sera nommée Victoire. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 29

17 octobre 1834.

D'après la déclaration de monsieur Louis Bernard, la négresse Hélène de l'habitation Terre-Rouge, âgée de 16 ans, est accouchée le 15 octobre 1834 à 1 heure du matin d'un enfant du sexe féminin. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 30

20 octobre 1834.

D'après la déclaration de monsieur Louis Bernard, la négresse Caroline, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée d'un enfant mâle le 17 du même mois à midi.

Le nègre Philidor et la négresse Mélanie, esclaves de l'habitation Bordeaux, ont été mariés devant l'église le 4 du même mois. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 31

23 octobre 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Louis Bernard, la négresse Rosine de l'habitation Bordeaux est accouchée le 21 de ce mois à midi d'un enfant du sexe masculin. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 32

18 novembre 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Roustan, le seize novembre dernier, est né sur son habitation Basse-Terre un enfant du sexe masculin, qui a été appelé Hyppolite. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 33

21 novembre 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Louis Bernard, sa négresse Justine, de l'habitation Bordeaux, est accouchée d'une fille le 19 novembre, et la négresse Nérine, de l'habitation Terre-Rouge, est aussi accouchée d'une fille le 20 du même mois. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 34

24 novembre 1834.

D'après la déclaration écrite de monsieur Germain fils, la négresse Joséphine, appartenant à madame veuve Germain, est accouchée sur son habitation le 21 du courant d'un enfant du sexe féminin qui sera nommé Ursule. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 35

25 novembre 1834.

D'après la déclaration écrite du sieur Pansier, la négritte Julienne, âgée d'environ 5 ans, de l'habitation de la demoiselle Th. Bédé, est morte le 4 novembre 1834 et la négritte Pauline, de la même habitation, est morte le 15 novembre 1834. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, Ad. S^t-Quantin.

N° 36

Le 25 novembre 1834.

Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande certifie la mort du nègre Cyprien, âgé de 72 ans, de l'habitation Tour-de-l'Ile, dont il est copropriétaire, arrivée le 25 novembre à six heures du soir. Ad. S^t-Quantin.

N° 37

Le 29 novembre 1834.

Le commissaire-commandant du quartier de Tonnégrande certifie la mort du nègre Democo ou Pierre, âgé de seize ans, arrivée dans la nuit dernière par suite de sa chute d'un canot dans la rivière, où il s'est noyé. Il appartenait à l'habitation Tour-de-l'Ile. Ad. S^t-Quantin.

N° 38

Le négriillon Anatole, de la même habitation, mort à Cayenne, âgé de trois ans, le 28 septembre dernier, a été déclaré à monsieur le lieutenant-commissaire-commandant de la ville de Cayenne. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 39

Du 30 novembre 1834.

D'après la déclaration de monsieur Louis Bernard, la fille de la négresse Justine, dont la naissance avait été déclarée le 19 novembre, est morte le 29 novembre suivant sans avoir reçu de nom. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 40

Du 4 décembre 1834.

Par lettre du 4 décembre, mademoiselle Thérèse Bédé Pansier déclare que les nègres de son habitation ci-après nommés sont morts à Cayenne et que les déclarations ont été faites de leur décès au lieutenant-commissaire-commandant de la ville, savoir : Gertrude, âgée de 29 ans, nation bagou, le 18 août dernier ; Marguerite, 39 ans ans, bagou, décédée le 15 septembre dernier ; Joseph Marie, fils nouveau-né de Romaine, décédé le 2 octobre 1834 ; Romaine, âgée de 24 ans, congo, décédée le 4 octobre 1834. Le commissaire-commandant de Tonnégrande, Ad. S^t-Quantin.

N° 41

Du 11 décembre 1834.

D'après la déclaration écrite du sieur Bonnefoi, régisseur, la négresse Marianne, de l'habitation Gibraltar, est accouchée d'un enfant du sexe masculin le cinq novembre à 6 heures du soir. Le commissaire-commandant de Tonnégrande, Ad. S^t-Quantin.

N° 42

Du 15 décembre 1834.

D'après la déclaration écrite du sieur Pansier, les négresses Lucile et Catherine Cadyole, de l'habitation La Jeune-Cléomène, se sont noyées par suite du naufrage d'un canot dans la rivière de Tonnégrande le 13 décembre à cinq heures du soir. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 43

Du 24 décembre 1834.

D'après la déclaration de madame Tresse, le négriillon nommé Romain, âgé de dix mois, est décédé la nuit précédente. Ad. S^t-Quantin, commissaire-commandant.

N° 44

Du 27 décembre 1834.

D'après la déclaration du sieur Chirol, le nègre Arcole, appartenant à monsieur Bidon, est mort à Cayenne et la déclaration en a été faite au commissaire commandant de la ville. Le commissaire-commandant du quartier de Tonnégrande, Ad. S^t-Quantin.

Arrêté le présent registre par nous commissaire commandant du quartier de Tonnégrande le premier janvier mil huit cent trente-cinq. Ad. S^t-Quantin.

Quarante lettres de déclarations cotées de 1^e à 40 et paraphées par nous, déposées avec le présent et à l'appui. Ad. S^t-Quantin.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1835

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, à inscrire les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves, pendant l'année 1835.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 27 décembre 1834. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Du 1^{er} janvier 1835.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que le négriillon Anatole, fils de la négresse Olimpe, âgé de 11 ans, est mort le 28 décembre 1834 au soir ;

et la négresse Gabrielle, âgée de 11 ans, fille de la négresse Thérèse est morte le 31 décembre 1834, le matin.

Ces deux enfants infirmes depuis longtemps, de l'habitation La Joséphine. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. Ad. S^t-Quantin.

N° 2

Du 7 janvier 1835.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que sa négresse Icelie est accouchée le 4 du courant de deux enfants, garçon et fille, qui doivent s'appeler André et Adélaïde. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 3

Du 8 janvier 1835.

Déclaration faite de monsieur Ed. Saint-Quantin portant que la négresse Honorine, appartenant à M. Jampierre, est accouchée le 3 janvier d'un enfant mâle, à l'habitation La Joséphine. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 4

Du 13 janvier.

Déclaration écrite de monsieur L. Bernard, portant que les nègres ci-après nommés de l'habitation Terre Rouge ont été unis en mariage le 11 janvier, savoir : Charles avec Nérine et Roch avec Hélène. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 5

Du 22 janvier 1835.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, portant que la négresse Marie à coté est accouchée le 18 janvier vers minuit d'un enfant du sexe féminin. Ad. S^t-Quantin.

N° 6

Du 14 février 1835.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que la négresse Olimpe de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 13 à 4 h du soir d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 7

Du 14 février 1835.

Déclaration verbale de madame Carmagnac, portant que sa négresse Hersilie, âgée de 44 ans, est décédée le 13 du courant à 8 h du matin sur l'habitation de madame Tresse, où elle était en traitement. madame Carmagnac a déclaré ne savoir signer. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 8

Du 14 février 1835.

Déclaration verbale du sieur Régis (Etienne), habitant aux Cascades, portant que sa négresse nommée Marguerite est accouchée le onze dudit d'un enfant du sexe féminin. Le sieur Régis a déclaré ne savoir signer. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 9

Dudit jour.

Déclaration écrite de monsieur Germain pour sa mère, portant que la négresse Elizabeth dite Fanchon, est accouchée sur son habitation La Solitaire, le sept février à 2 h après midi, d'un enfant mâle, dont le père est le nègre Félix, mari d'Elizabeth. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 10

Du 8 mars 1835.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, habitant, portant que le 5 du courant le nègre Victor, de l'habitation Basse-Terre, âgé de vingt-six ans, est décédé à la suite de la maladie appelée mal d'estomac. Le commissaire commandant du quartier. Ad. S^t-Quantin.

N° 11

Du 28 mars 1835.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que la négresse Azémia, de l'habitation La Joséphine, appartenant à madame veuve Malvin et le déclarant, est accouchée le 22 du courant d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 12

Du 3 avril 1835.

Déclaration écrite de monsieur Pansier fils pour mademoiselle Thérèse Bédé Pansier, sa mère, portant que la négresse Clérine, de l'habitation La Jeune Cléomène, est décédée le trois du courant. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 13

Du 7 avril 1835.

Déclaration écrite de monsieur Ad. Saint-Quantin, portant que la négresse Marie Thérèse, épouse du nègre Jupiter, est accouchée le quatre avril à 9 heures du matin sur l'habitation Tour-de-l'Ile, appartenant à Mr Kerckowe, d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 14

Du 22 avril 1835.

Déclaration écrite du sieur Saint-Preux, portant que la négresse Paméla, de l'habitation La Bijoutière, est accouchée le quatre du courant d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Hélène. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 15

Du 24 avril 1835

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que sa négresse Silvie est accouchée le 22 du courant d'un enfant du sexe féminin portant les noms d'Eulalie Pauline. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 16

Du 25 avril 1835.

Déclaration écrite de monsieur Kerckove, portant que le nègre Philippe, âgé de soixante-cinq ans et paralytique, est décédé le 25 du courant, entre cinq et six heures du matin, sur son habitation Tour-de-l'Ile. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 17

Du 10 mai 1835.

Déclaration écrite de monsieur Germain pour sa mère, portant que sa négresse Arsène est accouchée sur son habitation La Solitaire le sept du courant à huit heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui portera le nom d'Arcade. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 18

Du 11 mai 1835.

Déclaration écrite de monsieur Pansier, agissant pour demoiselle Thérèse Pansier, sa mère, portant que deux enfants du sexe féminin sont nés le 10 du courant sur l'habitation La Jeune Cléomène, appartenant à Melle Thérèse Pansier. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 19

Du 12 mai 1835.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, portant que son nègre nommé Juillet, âgé de 40 ans, est décédé le premier mai sur l'habitation Basse-Terre, par suite d'une maladie appelée mal d'estomac. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 20

Du 19 mai 1835.

Déclaration écrite de monsieur Germain pour madame sa mère, portant que le négriillon Simon, né le 31 décembre 1834, est décédé le 16 du courant sur l'habitation Le Solitaire, rivière de Cavalet. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 21

Du 26 mai 1835.

Aujourd'hui à deux heures de l'après midi, la mulâtresse Zoé, de l'habitation Bordeaux, est accouchée sur l'habitation Terre-Rouge, d'une enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 22

Du 29 juin 1835.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que sa négresse Honorine est accouchée le 26 du courant d'un enfant du sexe masculin et qu'il portera les noms de Médar (Pierre). Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 23

Du 3 juillet 1835.

Déclaration écrite de monsieur Saint-Preux, portant que le nègre Hilaire, esclave de l'habitation La Bijoutière, est décédé le 30 juin dernier d'un étouffement. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 24

Du 4 juillet 1835.

Déclaration écrite de monsieur Roustan portant que le 26 juin dernier le nègre Laurent, âgé de 72 ans, dépendant de son habitation Basse-Terre est décédé à la suite d'un rhume. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 25

Du 7 juillet 1835.

Déclaration écrite du sieur Pierre Pineau, portant que la négresse Clodine, appartenant à sa sœur Madelaine Pineau, est accouchée le 2 du courant d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 26

Du 16 juillet 1835.

Déclaration verbale de monsieur le général Bernard, portant que la négresse Fatime, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée dans la nuit dudit à deux heures du matin d'un enfant du sexe féminin. L. Bernard, le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 27

Du 17 juillet 1835.

Déclaration verbale de monsieur le général Bernard, portant que la négresse Ursule, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée à 4 heures d'un enfant du sexe féminin. L. Bernard, le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 28

Du 28 juillet 1835.

Déclaration verbale de monsieur le général Bernard, portant que la négresse Zina, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin. L. Bernard, le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 29

Du 1^{er} août 1835.

Déclaration écrite de Messieurs Noël Poulin et Frédéric, portant que le 26 juillet le nègre Couarou, âgé de 69 ans, appartenant au sieur Louis Bagot, est décédé sur l'habitation de Monsieur Noël Poulin par suite d'un fort dévoiement. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 30

Du 14 août 1835.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que le négriillon Célestin, âgé de 8 ans, son esclave, est décédé à Oyapock le 1^{er} du courant. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 31

Du 28 août 1835.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, portant que la négritte Nérine, âgée de 3 ans ½, fille de la négresse Félicité, est décédée le 23 du courant à 10 heures ½ du soir sur l'habitation Basse-Terre. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 32

Du 15 septembre 1835.

Déclaration écrite de monsieur Bonnefoy, portant que la négresse Ariane, de l'habitation Gibraltar, est accouchée le 10 du courant à cinq heures du matin d'un enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 33

Dudit jour.

Déclaration écrite de monsieur Bonnefoy, portant que la négritte Antoinette, âgée de 2 ans, est décédée le 8 du courant à 4 heures du soir sur l'habitation Gibraltar. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 34

Du 16 septembre 1835.

Déclaration verbale de monsieur le général Bernard, portant que la négresse Justine, de l'habitation Bordeaux, est accouchée à 1 heure du matin d'un enfant du sexe masculin. L. Bernard, le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 35

Dudit jour.

Déclaration verbale de monsieur le général Bernard, portant que la négresse Marianne, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée dans la nuit d'un enfant du sexe masculin. L. Bernard, le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 36

Du 1^{er} octobre 1835.

Déclaration verbale de monsieur le général Bernard, portant que la négresse Thérèse, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée ce jour à cinq heures du matin d'un enfant du sexe féminin. L. Bernard, le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 37

Du 10 octobre 1835.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que le cinq du courant la négresse Sophie est accouchée sur son habitation d'un enfant du sexe féminin, l'enfant portera le nom d'Amélie. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 38

Du 10 novembre 1835.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que la négresse Jeannette, appartenant à l'habitation La Joséphine, est accouchée le 7 du courant d'un enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 39

Du 3 décembre 1835.

Aujourd'hui à deux heures du matin, la négresse Lucile, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier, gérant de l'habitation. L. Bernard fils.

N° 40

Du 4 décembre 1835.

Déclaration écrite de monsieur C. Pansier, portant que le 1^{er} du courant, un enfant du sexe masculin, est né sur son habitation La Jeune Cléomène. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 41

Du 6 décembre 1835.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que le 4 du courant est décédé à Cayenne le nègre Zéphirin (Alexis), son esclave, âgé de 17 ans, fils de Rosette ; déclare par la même lettre que le 5 dudit, sa négresse Pauline, âgée de 6 mois, fille de Silvie, est décédée sur son habitation Beauséjour. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 42

Du 11 décembre 1835.

Aujourd'hui à onze heures du matin sur l'habitation Terre-Rouge, est décédé le nègre Louis, âgé de 31 ans par suite d'un abcès intérieur. Le lieutenant commissaire commandant, gérant de l'habitation. L. Bernard fils.

Clos et arrêté le présent registre pour l'année 1835 par nous lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. Ce premier janvier mil huit cent trente-six. L. Bernard fils.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1836

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir [blanc] du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1836.

Fait au palais de justice à Cayenne le 14 décembre 1835. Le juge auditeur provisoire, délégué par monsieur le juge royal. H. Pain.

N° 1

Du 10 janvier 1836.

Déclaration écrite de dame veuve François, portant que les esclaves Joseph, mulâtre, âgé de 34 ans, et Solitude, négresse, âgée de 21 ans, ont été unis par le mariage le 9 dudit. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 2

Du 16 janvier 1836.

Déclaration écrite de monsieur Pansier, portant que la négresse Pénélope est décédée le 15 du courant sur son habitation La Jeune Cléomène. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 3

Du 17 janvier 1836.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que le négriillon Alexandre, fils de la négresse Thérèse, de l'habitation La Joséphine, âgé de [30 ?] ans, est décédé le 14 du courant à cinq heures de l'après-midi. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 4

Du 28 janvier 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que la négresse Céphaline, son esclave, est accouchée le 26 du courant d'un enfant du sexe féminin ; il portera le nom de Véronique. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 5

Du 14 février 1836.

Déclaration écrite de monsieur Chirol, portant que la négresse Rosa, de nation congo, âgée de 40 ans, est décédée le 12 du courant à huit heures du matin. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 6

Déclaration écrite de madame veuve Germain, portant que la négresse Nélie, son esclave, est accouchée le douze du courant à trois heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui aura le nom de Justine. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 7

Du 23 février 1836.

Déclaration verbale du sieur Etienne Régis, portant que la négritte Thémeline, âgée d'un an, son esclave, fille de Marguerite, est décédée aujourd'hui à 5 heures du matin. Le sieur Régis a déclaré ne savoir signer. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 8

Du 25 février 1836.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, portant que le négriillon Félix, son esclave, âgé de 8 ans, fils de la négresse Adélaïde, est décédé le 16 du courant sur l'habitation Basse-Terre. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 9

Du 27 février 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que la négresse Mélanie, son esclave, est accouchée le 24 du courant d'un enfant du sexe masculin, qui se nommera Calixte Paul. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 10

Dudit jour.

Aujourd'hui 27 février, la négritte Cléonice, esclave de l'habitation Terre Rouge, est accouchée d'un enfant du sexe masculin vers les deux heures du matin. Le gérant de l'habitation, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 11

Du 3 mars 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Germain, portant que sa négresse Antoinette est accouchée sur son habitation Le Solitaire, le premier mars à quatre heures de l'après midi, d'un enfant du sexe féminin, qui portera le nom de Marguerite. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 12

Du 4 mars 1836.

Déclaration écrite du sieur Juniot pour sa mère, portant que la négresse Louise, âgée de 19 ans, appartenant à Marie Madeleine Juniot, est accouchée le 25 février à 4 ½ du matin sur l'habitation Malabar d'un enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 13

Du 10 mars 1836.

Déclaration écrite de monsieur Kerckove, portant que dans la nuit du 9 au 10 du courant entre deux et trois heures du matin, est décédé sur son habitation Tour-de-l'Ile par suite d'une maladie de poitrine le négrillon André, âgé de 11 ans, fils de Zoé, décédée depuis deux ans. L. Bernard fils.

N° 14

Du 23 mars 1836.

Déclaration verbale du sieur Etienne Régis, portant sa négresse Marguerite est accouchée le 22 du courant à trois heures de l'après midi d'un enfant du sexe féminin. Le sieur Etienne Régis a déclaré ne savoir signer. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 15

Du 25 mars 1836.

Déclaration écrite de monsieur Saint-Preux que la négresse Anasthasie de l'habitation La Bijoutière est accouchée le 19 du courant d'un enfant du sexe masculin, auquel le nom de Joseph a été donné. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 16

Du 28 mars 1836.

Déclaration écrite de monsieur Saint-Preux, portant que le négrillon Joseph, fils d'Anasthasie, de l'habitation La Bijoutière, né le 19 du courant, est décédé le 26 du même mois par suite du tétanos. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 17

Du 29 mars 1836.

Déclaration écrite de monsieur Saint-Preux, portant que la négresse Mélanie, esclave de l'habitation La Bijoutière, est accouchée le 29 du courant, d'un enfant du sexe féminin, qui aura nom Eloïse. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 18

Du 6 avril 1836.

Déclaration écrite de monsieur Pansier, portant que le nègre Lindor, âgé de 67 ans, est décédé le 5 courant à 4 h ½ du soir, ainsi que le négrillon Laurent, âgé de 5 ans, est décédé le même jour à 11 heures du matin, tous deux esclaves de l'habitation La Jeune Cléomène. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 19

Du 14 avril 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Germain, portant que la négresse Marianne, son esclave, est accouchée le 10 du courant à 3 heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui portera le nom de Rosalie. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 20

Du 14 avril 1836.

Déclaration écrite du sieur Saint-Preux, portant que Marie Rose, fille de Mélanie, esclave de l'habitation La Bijoutière, est décédée le 10 du courant par suite d'une maladie occasionnée par les vers. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 21

Du 21 avril 1836.

Monsieur Edouard Saint-Quantin déclare par lettre que le nommé Brasse-au-Vent, âgé de 30 ans, de nation rongou, est décédé sur l'habitation La Joséphine le 8 du courant. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 22

Du 24 avril 1836.

Déclaration écrite de monsieur Edouard Saint-Quantin, portant que la négresse Adèle, âgée de 33 ans, de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 1^{er} du mois d'un enfant du sexe féminin, auquel a été donné le nom de Clémentine. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 23

Du 28 avril 1836.

Déclaration écrite du sieur Lacoste, régisseur de l'habitation La Joséphine, portant que la négresse Ariane est accouchée le 25 dudit à 4 heures du matin d'un enfant du sexe féminin et que la négritte Marie Rose appartenant à la même habitation est décédée le 26 à 9 heures du matin. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 24

Du 2 mai 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que la négresse Agathe, son esclave, est accouchée le 29 avril d'un enfant du sexe féminin, qui portera le nom de Léontine. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 25

Du 10 mai 1836.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, portant que le 4 du courant est décédé sur son habitation Basse-Terre le nègre Henry, âgé de 26 ans, par suite du mal d'estomac. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 26

Du 10 juin 1836.

Déclaration écrite du sieur Lacoste, régisseur, portant que la négresse Anne, de l'habitation La Joséphine, est accouchée le six dudit à 2 heures de l'après midi, d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 27

Du 27 juin 1836.

Déclaration écrite de Monsieur Germain pour sa mère, portant que la négritte Marie Justine, fille de la négresse Nélie, son esclave, née le douze février 1836, est décédée sur l'habitation Le Solitaire le 26 du courant à deux heures du matin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 28

Du 18 juillet 1836.

Aujourd'hui 18 juillet la négritte Mélanie, âgée d'un an, fille d'Ursule, est décédée sur l'habitation Terre Rouge vers les deux heures du matin. Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 29

Du 25 juillet 1836.

Déclaration écrite du sieur Bruneau, propriétaire de l'habitation La Baume, portant que le 24 du courant, est décédé sur ladite habitation le nègre Alépondre, affermé de la nommée Marie Aliop de Cayenne. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 30

Du 26 juillet 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que deux enfants du sexe féminin sont nés sur son habitation sise rivière du Cavalet, l'un le 20 du courant et l'autre le 24, la mère du premier se nomme Clémence et son enfant Irène Félicité. La mère du second a nom Marie Rose et son enfant qui est de caste mulâtresse Victorine, toutes eux cultivatrices et ses esclaves. Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 31

Du 1^{er} août 1836.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que la négresse Céлина, âgée de 35 ans, depuis longtemps infirme, est décédée le 30 juillet sur l'habitation La Joséphine, à laquelle elle appartenait. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 32

Du 6 août 1836.

Déclaration écrite de monsieur Edouard Saint-Quantin, portant que la négresse Geneviève, esclave de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 4 du courant à sept heures du matin, d'un enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 33

Du 10 août 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que le nègre Julien, son esclave, âgé de 18 ans, est décédé à Cayenne dans la nuit du 8 au 9 courant. Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 34

Du 17 août 1836.

Déclaration écrite de monsieur Edouard Saint-Quantin, portant que la négresse Constance, âgée de 56 ans, est décédée sur l'habitation La Joséphine le 15 du courant. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 35

Du 30 août 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que la négresse Ida, son esclave, est accouchée d'une négritte nommée Eulalie Gaétan. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 36

Du 11 septembre 1836.

Aujourd'hui onze septembre, le nègre Athanase, âgé de 15 ans, est décédé sur l'habitation Terre Rouge vers les trois heures de l'après midi. Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 37

Du 16 septembre 1836.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que la négresse Catherine, son esclave, est accouchée le 4 du courant d'un enfant du sexe féminin, qui a nom Jeanne Rosalie. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 38

Du 19 septembre 1836.

Déclaration écrite de monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que la négresse Minerve, âgée de 28 ans, de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 18 courant d'un enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 39

Du 26 septembre 1836.

Déclaration écrite du sieur Saint-Preux, portant que la négritte Eloïse, fille de Mélanie, née le 29 mars 1836, est décédée hier à midi sur l'habitation La Bijoutière, à laquelle elle appartenait. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 40

Du 5 octobre 1836.

Déclaration écrite de monsieur Kerkowe, portant que le trois courant, à six heures du soir, la négresse Anne dite Coco, de l'habitation La Constance du quartier d'Approuague, est accouchée sur l'habitation Tour-de-l'Île d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 41

Du 9 octobre 1836.

Déclaration écrite de madame veuve François Guisoulphe, portant que la négresse Virginie, âgée de 67 ans, son esclave, est décédée le 8 du courant sur son habitation. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 42

Du 10 octobre 1836.

Aujourd'hui dix octobre 1836, la négritte Léocadie, âgée de trois ans, fille de la négresse Ursule, est décédée sur l'habitation Terre Rouge vers les deux heures du matin. Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 43

Du 11 octobre 1836.

Déclaration écrite de demoiselle Thérèse Bédé Pansier, portant que le nègre Cyrus, âgé de 36 ans, faisant partie de l'atelier de l'habitation La Jeune Cléomène, est décédée sur ladite habitation le 29 septembre dernier. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 44

Du dit jour.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, portant que la négresse Silvy, appartenant au sieur Habasque, est accouchée le 5 du courant d'un enfant du sexe masculin, auquel le nom de Célestin a été donné. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 45

Aujourd'hui 17 octobre 1836 à onze heures du matin, le nègre Ambroise, âgé de 71 ans, est décédé sur l'habitation Terre Rouge dont il faisait partie. Le gérant de Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 46

Du 21 octobre 1836.

Déclaration verbale de monsieur Saint-Preux, régisseur de l'habitation La Joséphine, portant que le nègre Philias, âgé de 42 ans, est décédé dans la nuit du 18 au 19 courant sur ladite habitation. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 47

Du 22 octobre 1836.

Déclaration écrite du sieur Germain pour sa mère, portant que le nègre Basile, son esclave, âgé de cinquante-six ans, né en Afrique, est décédé sur l'habitation Le Solitaire le 19 du courant à neuf heures du soir. Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 48

Du 8 novembre 1836.

Déclaration verbale de monsieur Saint-Preux pour monsieur Kerckove, portant que le trois du courant, l'enfant de la négresse Anne dite Coco, né le trois du mois d'octobre dernier sur l'habitation La Constance, est décédé le trois du courant sur ladite habitation. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 49

Du 6 novembre 1836.

Déclaration écrite de monsieur Virgile pour monsieur Etienne Régis, portant que le nommé Insouciant, son esclave, âgé de 41 ans, est décédé dans la nuit du 5 au 6 courant sur son habitation sise aux Cascades. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 50

Du 15 novembre 1836.

Déclaration écrite de monsieur Germain pour sa mère, portant que le nègre Lazar, son esclave, âgé de 48 ans, est décédé sur l'habitation Le Solitaire, sise rivière du Cavalet, à 4 heures de l'après midi. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 51

Du 28 novembre.

Lettre de monsieur le procureur du roi, portant déclarations de décès des négresses Rosillette, créole, âgée de 27 ans, esclave de dame Madeleine Guisoulphe, propriétaire à Cayenne, et Congo, esclave, âgée de

47 ans, dépendant de la succession bénéficiaire de monsieur P. Vidal, toutes deux décédées le trois du courant. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 52

Du 17 décembre 1836.

Déclaration verbale de monsieur Benjamin Brun, portant que la négresse Alexandrine, son esclave, est accouchée le 12 du courant d'un enfant du sexe féminin. B. Brun. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

Clos et arrêté le présent registre pour l'année 1836 par nous lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, ce premier janvier mil huit cent trente-sept. L. Bernard fils.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1837

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir [blanc] du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1837.

Fait au palais de justice à Cayenne le trois décembre 1836. Pour le juge royal, le juge auditeur délégué. Delalande.

N° 1

Du 2 janvier 1837.

Déclaration écrite de monsieur Roustan, portant que le 16 décembre dernier, la négresse Adélaïde 1^{re}, est accouchée sur l'habitation Basse Terre, d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Charlotte et que le 19 du même mois, est décédée au même lieu la négresse Hébé, âgée de 45 ans. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 2

Du 7 janvier 1837.

Déclaration écrite de dame veuve François Guisoulphe, portant que le nègre Victorien, son esclave, âgée de 55 ans, est décédé le cinq du courant à six heures du soir. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 3

Du 9 janvier 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Kerckove, portant que dans la soirée du 7 courant, le nègre Henry, son esclave, âgé de 90 ans, ayant disparu de chez lui, il a été retrouvé le 9 noyé dans la rivière du Tour-de-l'Ile. Cette mort ainsi que nous nous en sommes assuré ne peut être attribuée qu'à un suicide volontaire par suite d'aliénation. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 4

Du 20 janvier 1837.

Déclaration écrite du sieur Saint-Preux, portant que le nègre Petit Joseph, esclave de l'habitation La Bijoutière, est décédé le 12 du courant. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 5

Du dit jour.

Déclaration écrite du sieur Jean François Gainfolo, portant que le nègre Joseph, son esclave, âgé de 80 ans, est décédé le 31 décembre 1836. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 6

Du 31 janvier 1837.

Abraham, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, décédé le 12 du courant ; Etienne, Africain, âgé d'environ 76 ans, décédé le 17 du même mois ; Bélisaire, Africain, âgé d'environ 87 ans, depuis fort longtemps malade, est décédé le 27 du courant. Ces trois nègres sont décédés sur l'habitation dite Gibraltar, appartenant à Monsieur P. Voisin.

Romaine, fille de Marthe, attachée au même atelier, née le 18 janvier.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 7

Du 22 février 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, portant que la négritte Louise, âgée de 5 ans, son esclave, fille de la négresse Marie à côté, est décédée sur son habitation Basse Terre le 18 du courant.

Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 8

Du 15 mars 1837.

Déclaration écrite de sieur Appolon, régisseur de l'habitation La Jeune Cléomène, portant que le négrillon Gustave, âgé de 18 mois, est mort des pians le 12 courant et la négritte Marie Catherine, âgée de 16 mois, morte de la même maladie le 14 courant, ces deux enfants appartenant à Mademoiselle Thérèse Bédé Pansier.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 9

Du 1^{er} mars 1837.

Déclaration écrite de Monsieur E. Saint-Quantin, portant que la négresse Cécile, âgée de 22 ans, appartenant à Monsieur Jampierre, est accouchée le 25 février d'un enfant du sexe masculin, auquel il a été donné le nom de Drausin.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 10

Du 19.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que la négritte Julienne, son esclave, est accouchée le 16 courant d'un enfant du sexe masculin, auquel a été donné le nom d'Hinoré.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 11

Aujourd'hui 23 mars 1837 est décédée sur l'habitation Terre Rouge la négresse Elizabeth, âgée de 70 ans.

Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 12

Du 24 mars 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Edouard Saint-Quantin, portant que la négresse Thérèse, esclave de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 19 du courant d'une petite fille, laquelle a reçu le nom d'Agnès.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 13

Madame veuve Germain déclare par lettre en date du 17 avril que la négresse Fanchon, son esclave, est accouchée le 16 du dit à sept heures du soir sur son habitation Le Solitaire d'un enfant du sexe masculin, auquel sera donné le nom de Xavier.

L. Bernard fils.

N° 14

Aujourd'hui 19 avril 1837, la mulâtresse Zoé, esclave de l'habitation Bordeaux, est accouchée d'un enfant du sexe féminin entre sept et huit heures du matin.

Le gérant de l'habitation Bordeaux, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 15

Du 21 avril 1837.

Déclaration écrite du sieur Appollon, régisseur, portant que le 19 du courant, la négresse Marie Louise, âgée de 56 ans, infirme depuis dix ans, appartenant à Mademoiselle Thérèse Pansier, est décédée le 19 du courant sur l'habitation La Jeune Clémène. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 16

Du 25 avril 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan Hugues, portant que la négresse Armentine, son esclave, est accouchée le 22 du courant sur l'habitation Basse Terre d'un enfant du sexe masculin, auquel a été donné le nom de Victorin.

Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 17

Du 26 avril.

Déclaration écrite de Monsieur P. Voisin, portant que le nègre Isidore, âgé de 27 ans, né en Afrique, esclave de l'habitation dite Gibraltar, est décédé le 15 mars dernier sur ladite habitation et déclare en même temps que la négresse Catherine de la même habitation est accouchée le 27 mars dernier d'un enfant du sexe féminin.

Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 18

Du dit.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, portant que le négriillon André, son esclave, âgé de cinq ans, est décédé hier 25 du courant à 6 heures de l'après midi sur l'habitation Le Solitaire. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 19

Du 2 février 1838.

Déclaration écrite de Monsieur Benjamin Brun, portant que la négresse Augustine, son esclave, est accouchée le 25 avril dernier sur l'habitation Sainte-Catherine d'un enfant du sexe masculin, auquel a été donné le nom d'Edouard.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 20

Du 14 mai 1837.

La négresse Nérine de l'habitation Terre Rouge est accouchée hier à huit heures du soir d'un enfant du sexe féminin.

Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 21

Du 17 mai.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, portant que le nègre Philius, esclave de l'habitation La Bijoutière, est décédé le 13 du courant du mal d'estomac.

Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 22

Du 6 juin 1837.

Déclaration écrite du sieur Appolon Hugues, régisseur de demoiselle Thérèse Bédé Pansier, portant que le nègre Latulipe dit Catour, a été trouvé noyé dans la rivière de Tonnégrande le 4 du courant et a été reconnu appartenant à Mademoiselle Thérèse Bédé Pansier.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 23

Du 9 juin 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Ad. Saint-Quantin, portant que le nommé Protais, âgé de 15 ans, esclave de l'habitation Tour-de-l'Ile, est décédé le 6 courant.

Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 24

Aujourd'hui vingt-six juin 1837, la négritte Marie Joseph, âgée de sept ans, est décédée sur l'habitation Terre Rouge, à laquelle elle appartenait, vers les dix heures du matin.

Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant. L. Bernard fils.

N° 25

Du 17 juillet 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, portant que la négresse Hermine, esclave de son habitation Basse Terre, est accouchée le douze courant d'un enfant du sexe masculin.

Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 26

Du 20 juillet.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, portant que la négresse Joséphine, son esclave, est accouchée le 17 du courant à 9 heures du matin sur son habitation Le Solitaire d'un enfant du sexe masculin.

Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 27

Du 21 juillet.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que le nègre Toussaint, âgé de 74 ans, son esclave, est décédé à Cayenne le 18 du courant.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 28

Du 24 juillet.

Déclaration écrite du sieur Apollon Hugues, régisseur, portant que le négriillon Julien, âgé d'un an, fils de Joséphine, appartenant à demoiselle Thérèse Bédé Pansier, est décédé ce jour de maladie vermineuse.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 29

Du dit jour.

Déclaration écrite du sieur Appolon Hugues, portant que le nègre Pataoua, âgé de 67 ans, esclave de demoiselle Thérèse Bédé Pansier, est décédé le 21 courant sur l'habitation La Jeune Cléomène.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 30

Du 27 juillet 1837.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, portant que la négresse Arsène, son esclave, est accouchée sur son habitation Le Solitaire le 25 courant à deux heures de l'après midi d'un enfant du sexe masculin, lequel se nommera Ferdinand. Approuvé le mot « Tresse » barré.

Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 31

Du 3 août.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que le négriillon Athanase, âgé de 3 ans, fils de la négresse Ida, appartenant au sieur Habasque, est décédé le 30 juillet dernier d'une hydropisie.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 32

Aujourd'hui cinq août 1837, la négresse Hélène, esclave de l'habitation Terre Rouge, est accouchée d'un enfant du sexe féminin.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 33

Du 5 août.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, portant que la négresse Olimpe, esclave de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 27 juillet dernier d'un enfant du sexe masculin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 34

Du 16 août.

Déclaration écrite de Monsieur Adolphe Saint-Quantin, portant que le négriillon, fils d'Alexandrine, âgé de cinq ans, s'est noyé par accident à l'habitation Tour-de-l'Ile le 14 courant à 4 h de l'après midi.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 35

Du 18 août 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Voisin, portant que le nègre Pierre, âgé de 73 ans, est décédé hier 17 courant à 5 h ½ du matin sur l'habitation dite Gibraltar à laquelle il appartenait.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 36

Du 25 août.

Déclaration écrite du sieur Appolon Hugues, pour Mademoiselle Thérèse Bédé Pansier, portant que le nègre Léon, âgé de 50 ans, est décédé hier 24 du courant sur l'habitation La Jeune Cléomène, à laquelle elle appartenait. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 37

Du 2 septembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, portant que la négritte Hélène, âgée de 7 ans, son esclave, est décédée sur son habitation Le Solitaire ledit jour à trois heures du matin.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 38

Du 7 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, portant que la négresse Clémence, appartenant à l'habitation La Joséphine, est décédée le 2 courant et que le négrillon Gaétan, fils de Jeannette, âgé d'un an, appartenant à la même habitation, est décédé le 6 du courant à la suite de convulsions.

Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 39

Du 9 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur Ad. Saint-Quantin pour le sieur Pierre Pineau, portant que la négresse Claudine, appartenant à demoiselle Madelaine Pineau, est accouchée le 6 du courant à 6 heures du soir d'un enfant du sexe masculin.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

N° 40

Du 20 novembre 1837.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, portant que le nègre Nicolas, âgé de 26 ans, est décédé sur l'habitation Basse Terre, à laquelle il appartenait le 18 du courant.

Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 41

Du 23 dito.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que la négritte Amélie, âgée de 2 ans, fille de Sophie, est décédée sur son habitation le 22 du courant.

Le lieutenant commissaire commandant de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 42

Du 24 décembre.

Aujourd'hui vingt-quatre décembre 1837, la négresse Ursule, esclave de l'habitation Terre Rouge, est accouchée d'un enfant du sexe féminin.

Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils. Le lieutenant commissaire commandant du quartier. L. Bernard fils.

Clos et arrêté le présent registre pour l'année 1837 par nous lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, ce premier janvier mil huit cent trente-huit. L. Bernard fils.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1838

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire commandant du quartier de ~~l'île de Cayenne~~ Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1838.

Fait au palais de justice à Cayenne, le [blanc] 183[blanc]. Trois mots rayés nuls. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Du 4 janvier 1838.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, portant que la négresse Henriette, son esclave, est accouchée le 30 décembre 1837 à trois heures et demie du matin sur son habitation dite Le Solitaire, d'un enfant du sexe féminin. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard fils.

N° 2

Du 2 février 1838.

Déclaration verbale de Monsieur Saint-Preux, portant que le nègre Augustin et la négresse Caroline, tous deux esclaves de l'habitation La Joséphine, appartenant à Madame veuve Malvin et Ed. Saint-Quantin, sont décédés le 27 janvier dernier sur ladite habitation La Joséphine. Saint-Preux. Le lieutenant commissaire commandant du quartier, L. Bernard fils.

N° 3

Du 16 février 1838.

Déclaration écrite du sieur Roustan, portant que le nègre Jacques, son esclave, âgé de 32 ans, est décédé le onze du courant sur son habitation Basse-Terre à la suite d'une fluxion de poitrine. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, L. Bernard fils.

N° 4

Du 19 février 1838.

Déclaration écrite de Mademoiselle Thérèse Pansier, portant que l'un de ses canots se rendant à Cayenne dans la nuit du 17 au 18 courant, a fait naufrage à la pointe connue sous le nom de Tanguy et que le nègre Grégoire, âgé de 30 ans, et la négresse Olimpe, âgée de 28 ans, tous deux faisant partie de l'atelier

de son habitation La Jeune Cléomène, ont péri dans ce naufrage. Le commissaire commandant de Tonnégrande, L. Bernard fils.

N° 5

Le 15 février est décédé sur l'habitation Terre-Rouge le nègre Benjamin, âgé de 33 ans, esclave de ladite habitation Terre-Rouge. Le gérant de l'habitation Terre Rouge, L. Bernard fils, le commissaire commandant de Tonnégrande, L. Bernard fils.

N° 6

Du 24 février 1838.

Déclaration écrite du sieur Saint-Preux, portant que la négresse Minerve, appartenant à l'habitation La Joséphine, est décédée le 19 courant sur ladite habitation. Le commissaire commandant du quartier, L. Bernard fils.

N° 7

Du 25 février 1838.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que le négriillon M[o]justache, âgé de 3 ou 4 ans, est décédé sur son habitation le 22 courant. Le commissaire commandant du quartier, L. Bernard fils.

N° 8

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, portant que le nègre Calixte, âgé de 64 ans, dépendant de l'habitation Basse-Terre, est décédé le 25 du courant à la suite d'une fluxion de poitrine. Le commissaire commandant de Tonnégrande, L. Bernard fils.

N° 9

Du 28 mars 1838.

Déclaration écrite de Monsieur L. Bernard, portant que la négresse Caroline, esclave de l'habitation Terre Rouge, est accouchée le 25 courant d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant de Tonnégrande, L. Bernard fils.

N° 10

Le vingt-cinq avril 1838, la négresse Émilie, esclave de l'habitation Terre Rouge, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Sophie. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 11

Le vingt-un avril 1838 est décédé sur l'habitation Terre Rouge la négresse Fifine, âgée de deux ans, fille de Lucile, esclave de ladite habitation. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 12

Le vingt-neuf avril, déclaration écrite de Monsieur Brémond pour Madame veuve Ménard, annonçant la mort de la négresse Henriette, esclave de l'habitation Le Galion, appartenant à Madame Ménard, ladite négresse âgée de 66 ans. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 13

Déclaration écrite de Monsieur Virgile, portant que la négresse Anastasie, âgée de 5 mois, lui appartenant, est décédée. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 14

Déclaration écrite du sieur Joniot, portant que la négritte Justine Caroline, âgée de deux ans et demi, appartenant à demoiselle Justine Millienne, fille de Félicité, est décédée le 29 avril. Le commissaire commandant, L. Bernard fils.

N° 15

Déclaration écrite de Monsieur E. Saint-Quantin, portant que sa négresse Jeannette de l'habitation La Joséphine est accouchée le 5 mai d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant, L. Bernard fils.

N° 16

Du 24 mars.

Omission occasionnée par le changement de commissaire commandant du quartier.

Déclaration écrite du régisseur de l'habitation Mont-Saint-François, annonçant le décès du nègre Fantaisie, appartenant à ladite habitation. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 17

Du 14 juin.

Déclaration écrite de Monsieur Pierre Madeleine, annonçant le décès de la négresse Marianne, âgée de 80 ans, laquelle n'était portée sur aucun recensement et qui avait été recueillie chez lui par le déclarant. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 18

Du 20 juin.

Déclaration écrite de Monsieur Kerkowe, annonçant le décès du nègre Adrien, âgé de 62 ans, son esclave. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 19

Du 20 juillet.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, annonçant le décès du nègre Marcelin, son esclave. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 20

Du 3 août.

Déclaration écrite de Madame Pansier, annonçant le décès de la négresse Elizée, âgée de 31 ans, son esclave. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 21

Du 4 août.

Déclaration ci inscrite de Monsieur Louis Bernard, annonçant le décès du négriillon Alexandre, son esclave, âgé de 7 ans. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 22

Du 10 août.

Déclaration de Madame veuve Germain, annonçant que sa négresse Antoinette est accouchée le 8 du courant d'un enfant du sexe masculin, auquel elle a donné le nom de Justin. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 23

Du 22 août.

Déclaration ci inscrite de Monsieur le général L. Bernard, constatant le décès du nègre Janvier, âgé de 26 ans, esclave de l'habitation Terre Rouge. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 24

Du 23 août.

Déclaration écrite de Monsieur Kerkowe, portant que la négresse Marguerite, son esclave, est accouchée d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 25

Du 25 août.

Déclaration ci inscrite de Monsieur le général Bernard, portant que le nègre Fabien, âgé de 33 ans, esclave de son habitation Terre Rouge, est décédé ledit jour. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 26

Du 7 septembre.

Déclaration ci-inscrite de Monsieur le général Bernard, portant que le nègre Laurent, âgé de 30 ans, esclave de l'habitation Terre Rouge, est décédé ledit jour. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 27

Du 21 septembre.

Déclaration inscrite ci de Monsieur le général Bernard, portant que le nègre Pacifique, âgé de 40 ans, esclave de l'habitation Terre Rouge, est décédé ledit jour à l'hôpital de Cayenne. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 28

Du 22 septembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, annonçant que le négrillon Alexandre, âgé de 3 ans, fils de Julie, son esclave, est décédé le 17 dudit mois. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 29

Du 25 septembre.

Déclaration ci-inscrite de Monsieur le général Bernard, annonçant le décès du nègre Marcel, âgé de 37 ans, son esclave, ledit jour. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 30

Du 9 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur Kerkowe, portant que le nègre Alcide, âgé de 24 ans, appartenant à la succession Donez, est mort sur son habitation le 8 dudit. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 31

Du 19 novembre.

Déclaration écrite de dame veuve Fr. Guisoulphe, annonçant le décès du nègre Possible, son esclave, âgé de 45 ans, décédé le 16 de ce mois. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 32

Du 11 décembre.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, annonçant que la négresse Thérèse, son esclave, est accouchée ledit jour d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 33

Du 22 décembre.

Déclaration écrite de Monsieur Tody, annonçant la naissance d'un enfant du sexe féminin, ayant reçu le nom de Neratine et fille de Victoire, esclave de l'habitation La Jeune Clémène.

N° 34

Du 26 décembre.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, annonçant que le négrillon Euphrème, âgé de 5 ans, est décédé le 23 du courant. Le commissaire commandant, L. Bernard.

N° 35

Du 1^{er} janvier 1839.

Déclaration écrite de monsieur Tody, annonçant le décès du nègre Compère, esclave de l'habitation La Jeune Cléomène, âgé de 60 ans, décédé le 17 décembre 1838. Le commissaire commandant, L. Bernard.

Clos et arrêté le présent registre par nous commissaire commandant et officier de l'état civil de Tonnégrande, ce premier janvier mil huit cent trente-neuf. L. Bernard.

Vu et vérifié au parquet, à Cayenne, le 22 février 1839. Le procureur du roi. J. A. Baradat.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1839

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous, juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier d'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves, dans ledit quartier, pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 12 décembre 1839. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Du neuf janvier 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, annonçant la naissance d'un enfant du sexe masculin, nommé Sylvestre, fils de la négresse Rose, son esclave, né le 6 janvier 1839. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 2

Du 14 janvier 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, annonçant que la négresse Orez, esclave de l'habitation La Joséphine, est accouchée le 10 du courant d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 3

Du 15 janvier.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, annonçant que la négresse Fany, esclave de l'habitation La Bijoutière, est accouchée le 11 du courant d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Joséphine. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 4

Du 21 janvier 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, annonçant que la négresse Adélaïde, son esclave, est accouchée le 15 du courant d'un enfant de sexe féminin qui a reçu le nom de Céleste. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 5

Du huit février 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Pansier, annonçant que la négresse Zéphirine, son esclave, est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a reçu les noms de Jean François Zéphirin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 6

Du huit janvier 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, annonçant que la négresse Hélène, son esclave, est accouchée le six de ce mois d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Appoline. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 7

Du 11 février 1839.

Déclaration verbale du régisseur de Saint-Lambert, annonçant que la négresse Pauline, âgée de 60 ans, est décédée le 28 du mois de janvier. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 8

Du 17 février 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, annonçant que la négresse Honorine, son esclave, est accouchée le 13 du courant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Placide. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 9

Du 19 février 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, annonçant que la négresse Appoline, fille d'Hélène, son esclave est décédée aujourd'hui 19 février. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 10

Du 21 février 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Laurençot, régisseur de l'habitation Le Tour-de-l'Ile, à Monsieur Kerkowe, annonçant que la négresse Jeannette, âgée de 32 ans, est décédée le 19 du courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 11

Du 13 mars 1839.

Déclaration de Madame veuve Tresse, faisant connaître que la négresse Silvie, son esclave, est accouchée le 11 du courant d'une négresse, appelée Céphalie. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 12

Du 19 mars 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Tody, régisseur de l'habitation La Jeune Cléomène, appartenant aux héritiers Thérèse Pansier, faisant connaître le décès de la négresse Marine, âgée de 70 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 13

Du 25 mars 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Brun, notaire, faisant connaître le décès à la date du 9 mars du nègre Léon, son esclave, décès qui a eu lieu sur l'habitation du sieur Charles à Tonnégrande. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 14

Du 10 avril 1839.

Déclaration verbale de Monsieur le général Louis Bernard, faisant connaître le décès de la négresse Vénus dite Coudou, âgée de cent cinq ans, son esclave. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 15

Du 25 avril 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que la négresse Agathe, son esclave, est accouchée le 23 courant d'une négritte qui a reçu le nom de Anne Marie. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 16

Du 26 mai 1839.

Déclaration à consigner de Monsieur le général Louis Bernard, portant que la négritte Fanny, âgée de dix-huit mois, fille d'Hélène, son esclave, est décédée ledit jour. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 17

Du 8 juin 1839.

Déclaration verbale de Monsieur le général Louis Bernard, faisant connaître que ledit jour la négresse Zinner, son esclave, est accouchée d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 18

Du 21 juin 1839.

Déclaration verbale de Monsieur Saint-Preux, régisseur de l'habitation La Joséphine, faisant connaître que ledit jour la négresse Geneviève, appartenant à Madame veuve Malvin, est accouchée d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 19

Du 29 juin 1839.

Déclaration écrite de Mademoiselle Pansier, faisant connaître que la négresse Pamela, âgée de 30 ans, son esclave, est décédée le 26 du courant sur l'habitation La Jeune Cléomène. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 20

Du 1^{er} juillet 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Voisin, annonçant que le 26 juin est décédé sur son habitation Gibraltar, le négriillon Henry, âgé de 1 an, fils de la négresse Orez. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 21

Du 9 juillet 1839.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, annonçant que la négresse Armantine, son esclave, est accouchée le 5 du courant d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il a donné le nom d'Agnès. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 22

Du 15 juillet 1839.

Déclaration verbale de Monsieur Louis Bernard, annonçant que la négresse Justine, dite Canal, de l'habitation Bordeaux, est accouchée le 14 du courant d'un enfant du sexe mâle, auquel il a donné le nom de Jean-Baptiste. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 23

Du 18 juillet 1839.

Déclaration écrite de Madame veuve Ménard, portant que la négresse Reine est accouchée le 16 du courant d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 24

Du 31 juillet.

Déclaration écrite de Monsieur Voisin, portant que la négresse Catherine, son esclave, est accouchée le 25 du courant d'un enfant mâle, auquel il a donné le nom de Saint-Nazaire. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 25

Du 10 août.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que le 9 du courant la négresse Christine, son esclave, est décédée. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 26

Du 24 août.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, portant que la négresse Fanchon, son esclave, est accouchée le 23 du courant d'un enfant du sexe féminin, à laquelle on a donné le nom de Claire. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 27

Du 9 septembre.

Déclaration écrite de Monsieur Kerkove, portant que la négresse Marie Thérèse, son esclave, le 31 août dernier, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, à laquelle il a donné le nom de Rosette. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 28

Du 15 septembre.

Déclaration écrite de Monsieur Edouard Saint-Quantin, portant que sa négresse Delphine, au chantier Saint-Augustin, est accouchée le 12 du courant d'un enfant du sexe féminin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 29

Du 28 septembre.

Déclaration verbale de Monsieur Louis Bernard, portant que le nègre Toussaint, son esclave, est décédé ledit jour à l'hôpital de Monsieur Segond à Cayenne. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 30

Du 30 septembre.

Déclaration verbale de Monsieur Louis Bernard, portant que le nègre Alexandre, son esclave, est décédé le 29 du courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 31

Du 23 septembre.

Déclaration écrite de Monsieur Ed. Saint-Quantin, portant que le négrillon <blanc>, âgé d'un an, fils de la négresse <blanc> de son chantier de Saint-Augustin, est mort le 22 du courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 32

Du 9 octobre.

Déclaration écrite de demoiselle Hélène, portant que le même jour est décédé le négrillon G[e]orges, son esclave. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 33

Du 11 octobre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, portant que la négritte Louise, âgée de huit mois, fille de Clémence, son esclave, est décédée le 9 du courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 34

Du 13 octobre.

Déclaration verbale de Monsieur Saint-Preux, portant que la négresse Pauline, à lui appartenant, portée à ferme sur l'habitation La Bijoutière, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Edouard. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 35

Du 30 octobre.

Déclaration verbale de Monsieur Benjamin Brun, portant que le nègre Castor, son esclave, âgé de 41 ans, est décédé le 24 du courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 36

Du 3 novembre.

Déclaration écrite de Monsieur Henry, régisseur de l'habitation La Joséphine, portant que le même jour un négriillon de l'âge de deux ans, dont il ne donne pas le nom est décédé. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 37

Du 29 décembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, annonçant la mort du négriillon Célestin, âgé de 2 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

Arrêté par nous commissaire commandant le quartier de Tonnégrande le trente-un décembre 1839. L. Bernard.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1840

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1840.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 5 décembre 1839. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

N° 1

Du 1^{er} janvier 1840.

Déclaration verbale de Monsieur Bonnefoy, annonçant le décès de la négritte Marguerite, je dis Delphine, fille de Marianne, décédée ledit jour sur l'habitation Gibraltar. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 2

Du 1^{er} janvier.

Déclaration verbale de Monsieur Bonnefoy, annonçant le décès de sa négresse Reine, âgée de 83 ans, le 6 janvier. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 3

Du 12 janvier.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant que Zoé, mulâtresse, son esclave, est accouchée ledit jour d'une fille à laquelle elle donne le nom de Mathilde Lise. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 4

Le 9 mars.

Déclaration écrite de Monsieur Leblond, annonçant le décès de sa négresse Lucile ledit jour. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 5

Du 17 mars.

Déclaration écrite de Monsieur Saint-Preux, annonçant que sa négresse Geneviève est accouchée le 12 du courant d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Léonidas. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 6

Du 5 avril.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, annonçant le décès du négriillon Xavier, âgé de deux ans, son esclave. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 7

Du 17 mai.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, annonçant le décès de la négresse Claire, son esclave. Le commissaire commandant. L. Bernard.

Du 7 mai.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant que sa négresse Marthe, son esclave, est accouchée d'un enfant du sexe féminin (Calixte). Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 8

Du 17 mai.

Déclaration écrite de Madame veuve Ménard, annonçant le décès de sa négresse Claire. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 9

Du 15 mai.

Déclaration écrite de Noël Toussaint, annonçant le décès de la négresse Christine, âgée de 90 ans, appartenant à la succession Pansier. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 10

Du 27 mai.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant le décès de son nègre Dauphin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 11

Du 25 mai.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant le décès de son nègre Roch. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 12

Du 13 juin.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant le décès de son nègre Mathurin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 13

Du 14 juin.

Déclaration écrite de Monsieur Ed. Saint-Quantin, annonçant le décès de son négrillon Eustache, âgé de 6 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 14

Du 19 juin.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant que son nègre Benoît, âgé de 53 ans, son esclave, est décédé ledit jour. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 15

Du 25 juin.

Déclaration verbale de Monsieur Etienne Régis, annonçant que sa négresse Marguerite est accouchée d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 16

Du 19 juillet.

Déclaration de Madame veuve Tresse, annonçant que sa négresse Julie est accouchée le 16 d'un enfant du sexe masculin, auquel elle a donné le nom d'Euphrème. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 17

Du 17 juillet.

Déclaration verbale de Monsieur L. Bernard, annonçant que sa négresse Hélène est accouchée d'un enfant mâle, auquel il donne le nom de Roch. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 18

Du 16 août.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, annonçant que sa négresse Colombine est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Rosette Marie. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 19

Du 16 août.

Déclaration écrite de Monsieur Roustan, annonçant le décès de sa négresse Nanette, âgée de 25 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 20

Du 21 août.

Déclaration écrite de Monsieur Lorençot, annonçant le décès de la négresse Fanny, âgée de 81 ans, appartenant à Monsieur Kerkowe. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 21

Du 3 septembre.

Déclaration de Monsieur Edouard Saint-Quantin, annonçant le décès de son nègre Alexis, âgé de 23 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 22

Du 16 septembre.

Déclaration écrite de Monsieur B. Brun, annonçant que sa négresse Coralie est accouchée d'une fille qu'il a nommée Louise. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 23

Du 31 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur A. Saint-Quantin, donnant avis que la négresse Denise, âgée de 61 ans, est décédée le 29 courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 24

Du 8 novembre.

Déclaration écrite de Monsieur B. Brun, donnant avis du décès de son nègre Casar le six courant. Le commissaire commandant. L. Bernard.

Clos et arrêté le présent registre le 31 décembre 1840. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. L. Bernard.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1841

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur Dupuy.

N° 1

Du 7 janvier.

Déclaration verbale de Monsieur le général L. Bernard, faisant connaître le décès du nègre Prosper, âgé de 65 ans, son esclave. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 2

Du 3 février.

Déclaration écrite de Monsieur Got, régisseur de La Bijoutière, faisant connaître le décès de la négritte Héloïse Joséphine, âgée de 2 ans, appartenant à Monsieur Ursleur. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 3

Du 3 février.

Déclaration verbale de Monsieur le général L. Bernard, annonçant que la négresse Nérine, son esclave, est accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommée Brigitte. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 4

Du 21 février.

Déclaration écrite de M. Michel Brémond, faisant connaître que le nègre Théodore, appartenant à Madame veuve Ménard et porté sur le recensement du Gallion, est décédé le 18 de ce mois. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 5

Du 14 mars.

Déclaration verbale de Monsieur le général L. Bernard, faisant connaître que le nègre Maurice, âgé de 58 ans, son esclave, est décédé le dit jour sur l'habitation Bordeaux. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 6

Du 27 avril.

Déclaration de Monsieur le général Bernard, faisant connaître que la négresse Marie Rose, son esclave, âgé de 30 ans, est décédée le dit jour. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 7

Du 15 mai.

Déclaration écrite de Madame veuve Germain, faisant connaître que la négresse Hélène, son esclave, âgée de 41 ans, est décédée le 14 dudit mois. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 8

Du 18 juin.

Déclaration écrite de Monsieur Ed. Saint-Quantin, faisant connaître par la négresse Laurence, son esclave, est accouchée le 15 de ce mois d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 9

Du 25 juin.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître, le décès du nègre Damas, son esclave, âgé de 25 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 10

Du 25 juin.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître le décès de sa négritte Adélaïde. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 11

Du 21 juillet.

Déclaration écrite de Monsieur Vital Got, régisseur de La Bijoutière, faisant connaître que la négresse Adélaïde, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'il a nommée Rosalie. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 12

Du 24 juillet.

Déclaration écrite de Monsieur Vital Got, régisseur de La Bijoutière, faisant connaître le décès du nègre Dominique, âgé de 22 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 13

Du 29 juillet.

Déclaration écrite de Mademoiselle Désirée Boudaud, faisant connaître le décès de la négresse Adamanthe, appartenant à Madame Cléomène Pansier. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 14

Du 4 août.

Déclaration verbale de Monsieur Bonnefoy, faisant connaître par sa négresse Marianne, est accouchée d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 15

Du 4 août.

Déclaration verbale de Monsieur Bonnefoy, faisant connaître le décès de sa négresse Madelaine, âgée de 76 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 16

Du 19 août.

Déclaration verbale de Monsieur le général L. Bernard, annonçant le décès de sa négresse Catherine, âgée de 19 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 17

Du 1^{er} septembre.

Déclaration écrite de Madame Boudaud, faisant connaître le décès du nègre Jean Baptiste, appartenant à Madame Pansier. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 18

Du 17 septembre.

Déclaration verbale de Monsieur le général L. Bernard, faisant connaître le décès du nègre Jacques, âgé de 32 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 19

Du 25 septembre.

Déclaration verbale de Monsieur le général Louis Bernard, faisant connaître la naissance d'un enfant du sexe masculin, fils de la négresse Constance dite Soulier, appelé Joseph Toussaint. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 20

Du 30 septembre.

Déclaration verbale de Monsieur le général L. Bernard, faisant connaître le décès du nègre Denis, son esclave, âgé de 41 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 21

Du 19 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur Gaspard Got, faisant connaître le décès de la négresse Rosalie, âgée de 3 ans, appartenant à La Bijoutière. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 22

Du 30 novembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Ménard, annonçant le décès du négroillon Augustin, fils de Dédale, âgé de 4 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 23

Du 1^{er} décembre.

Déclaration écrite de Monsieur Voisin, faisant connaître la naissance d'un enfant du sexe masculin, fils de Mérope, auquel il a donné le nom de André. Le commissaire commandant. L. Bernard.

Naissances	6
Décès	17
	23

Arrêté le présent registre à Tonnégrande le 31 décembre 1841. Le commissaire commandant. L. Bernard.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1842

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1842.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le vingt décembre 1841. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré, juge auditeur délégué.

N° 1

Du 9 janvier.

Déclaration écrite de Monsieur Alain, régisseur de La Bijoutière, annonçant le décès de la négresse Mélanie, âgée de vingt-sept ans, esclave de Monsieur Ursleur. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 2

Du 12 janvier.

Déclaration écrite de Monsieur le général L. Bernard, faisant connaître le décès du négriillon Joseph Toussaint, âgé de trois mois, fils de la négresse Constance dite Indien, esclave de l'habitation Terre Rouge. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 3

Du 28 janvier.

Déclaration verbale de Monsieur Alexis Saint-Preux, faisant connaître le décès de la négresse Anastasie, âgée de 46 ans, esclave de l'habitation La Bijoutière, appartenant à Monsieur Ursleur. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 4

Du 11 février.

Déclaration écrite du sieur Frédéric, annonçant le décès de la négresse Solitude, âgée de 42 ans, appartenant au Bessières, affermée audit sieur Frédéric. L. Bernard.

N° 5

Du 25 février.

Déclaration écrite sieur B. Brun, faisant connaître le décès de son négrillon Joseph Auguste, âgé de 8 ans. Le commissaire commandant. L. Bernard.

N° 6

Du 10 mars.

Déclaration faite par écrit par Monsieur le général Louis Bernard de la naissance de la mulâtresse nommée Jeanne, fille de Zoé, appartenant à l'habitation Bordeaux, née le premier mars sur ladite habitation. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 7

Du 13 avril.

Déclaration écrite de Monsieur Alain fils, régisseur de l'habitation Bijoutière, annonçant le décès du nègre Prosper, âgé de quarante-neuf ans, esclave de Monsieur Ursleur. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 8

Du 3 mai.

Déclaration écrite de Monsieur Etienne Régis, faisant connaître le décès de la négresse Marie, Arada, son esclave, âgée de 62 ans. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 9

Du 11 mai.

Déclaration écrite du sieur Pierre Blanche, faisant connaître que la négresse Magdeleine appartenant à Mademoiselle Magdeleine Pineau, est accouchée le 10 du présent mois d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 10

Du 12 mai.

Déclaration écrite du sieur Mériguot, régisseur de l'habitation Terre Rouge, faisant connaître que la négresse Marthe est accouchée d'un enfant du sexe féminin qui a été nommée Elizabeth. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 11

Du 2 juin.

Déclaration verbale de Madame veuve Germain, faisant connaître que le nègre nommé Figaro, âgé de 64 ans, veuf, est décédé ce jour. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 12

Du 10 juin.

Déclaration écrite du sieur Adolphe de Saint-Quantin, faisant connaître le décès du nègre Cyprien, âgé de 71 ans, appartenant à l'habitation Kerckove. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 13

Du 15 juillet.

Déclaration écrite de Monsieur Etienne Régis, faisant connaître que la négresse Marguerite est accouchée d'un enfant du sexe masculin. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 14

Du 20 juillet.

Déclaration de Monsieur Alain fils par écrit, faisant connaître que le nègre L'Impromptu, âgé de 70 ans, appartenant à l'habitation Bijoutière est décédé le 18 du courant. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 15

Du 28 juillet.

Déclaration écrite de Monsieur Etienne Régis, faisant connaître que le nègre Agolant, âgé de 60 ans, est décédé ce jour. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 16

Du 11 août.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que la négresse Marie Rose est accouchée d'un enfant de couleur du sexe masculin, né le six du courant dont le nom de Mathias lui a été donné. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 17

Du 21 août.

Déclaration écrite de Monsieur Edouard de Saint-Quantin, faisant connaître que le nègre Noël est décédé le 18 du courant. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 18

Du 4 septembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître la naissance de Zéphirine, enfant de couleur, fille de la négresse Clémence, née le 31 août. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 19

Du 27 septembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître le décès de la mulâtresse Zéphirine, enfant de Clémence, née le 31 août dernier, est décédé le 27 du présent mois. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 20

Du 28 septembre.

Déclaration verbale de Mademoiselle Henriette Dunezat, faisant connaître le décès de son nègre George, âgé de 52 ans, est décédé ce jour. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 21

Du 26 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur Boudaud fils, faisant connaître le décès du négrillon Jules, âgé de 3 ans, enfant légitime du nègre Alexandre et de la négresse Sophie, est décédé le 24 du présent mois. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 22

Du 14 novembre.

Déclaration écrite de Monsieur Toussaint Régis, faisant connaître que le nègre Jean, appartenant à Madame veuve Franconnie, employé sur son habitation, s'était noyé dans les rivières des Cascades le 13 du présent mois. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 23

Du 20 décembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que la négresse Honorine est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne le nom de Félicité Véronique. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

Table

- décès	16
- naissance	7

Arrêté le présent registre à Tonnégrande le 31 décembre 1842. A. Saint-Preux.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1843

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 17 décembre 1842. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré.

N° 1

Du 24 janvier.

Déclaration écrite de Monsieur Laurençot aîné, régisseur de l'habitation Tour-de-l'Ile, faisant connaître que la négresse Marie Catherine, esclave de ladite habitation, est accouchée le 22 de ce mois d'un enfant du sexe féminin, dont le nom de Nanette lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 2

Du 15 mars.

Déclaration écrite de Monsieur E. Mériquot, régisseur de l'habitation Terre Rouge, faisant connaître le décès du nègre Séraphin, âgé de 32 ans, esclave de ladite habitation.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 3

Du 25 mars.

Déclaration écrite de Monsieur E. Mériquot, régisseur de l'habitation Terre Rouge, faisant connaître que la négresse Nérine, femme de Charles, esclave de ladite habitation, est accouchée le 22 de ce mois d'un enfant du sexe masculin, auquel le nom de Victor lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 4

Du 18 avril.

Déclaration écrite de Monsieur Benjamin Brun faisant connaître le décès de la négresse Geneviève, âgée de 45 ans, son esclave.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 5

Du 19 mai.

Déclaration écrite de Madame Ménard, faisant connaître le décès du nègre Adrien, âgé de 64 ans, esclave de l'habitation Le Galion.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 6

Du 11 juin.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître le décès de la négresse Angélique, enfant de la négresse Agathe, son esclave.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 7

Du 20 juillet.

Déclaration écrite de Monsieur de Saint-Quantin, faisant connaître que le nègre Etienne, âgé de 41 ans, dépendant de l'habitation Bon-Marché, quartier de Macouria, appartenant à Messieurs de Beauchère et Saint-Quantin, est décédé le 19 de ce mois sur l'habitation La Joséphine, quartier de Tonnégrande.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 8

Du 8 octobre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que le nègre Charles, sexagénaire, est décédé le 3 du courant.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 9

Du 10 octobre.

Déclaration écrite de Monsieur George Emler, faisant connaître que la négresse Céline, appartenant à l'habitation Terre-Rouge, est décédée le 7 de ce mois, âgée de 58 ans.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 10

Du 6 novembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Ménard, faisant connaître que la négresse Brigitte, âgée de 70 ans, appartenant à l'habitation Le Galion, est décédée le 4 du présent mois.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 11

Du 6 novembre.

Déclaration verbale de Monsieur George Emler, faisant connaître que le nègre Frédéric, âgé de 37 ans, appartenant à l'habitation Terre Rouge, est décédé ce jour.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 12

Du 8 novembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que le décès de la négresse Bernardine, créole, âgée de 31 ans.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 13

Du 8 novembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que la négresse Julienne calbari, âgée de 32 ans, son esclave, est décédée ce jour.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 14

Du 15 novembre.

Déclaration écrite de Monsieur Alain fils, régisseur de l'habitation La Bijoutière, faisant connaître que le nègre Théodore, âgé de 35 ans, appartenant à l'habitation La Joséphine, quartier d'Approuague, est décédé le 14 du courant sur l'habitation La Bijoutière audit quartier de Tonnégrande.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 15

Du 12 décembre.

Déclaration verbale du sieur Emler, faisant connaître que la négresse Iphigénie, âgée de 52 ans, appartenant à l'habitation Terre Rouge, est décédée sur ladite habitation le 11 du courant.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 16

Du 24 décembre.

Déclaration écrite de Madame veuve Tresse, faisant connaître que la négresse Clémence est accouchée d'un enfant du sexe féminin le 20 du courant, dont le nom de Ermeline lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 17

Du 24 décembre.

Déclaration écrite de Monsieur George Emler, faisant connaître que la négresse Suzette, âgée d'un an, est décédée le 23 du courant sur l'habitation Terre Rouge.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

Table de naissances, mariages et décès

- n° 1 naissance	5
- n° 2 décès	14
	17

Arrêté le présent registre à Tonnégrande le 31 décembre 1843. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

Vu et vérifié. Cayenne, le 18 février 1843. Pour monsieur le procureur du roi, le juge auditeur délégué. De Pontis.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1844

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans le dit quartier pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice à Cayenne le onze décembre 1843.

Le juge auditeur délégué. De Pontis.

N° 1

Du 25 janvier.

Déclaration écrite de Monsieur Laurençot aîné, régisseur de l'habitation Tour-de-l'Ile, faisant connaître que la négresse Cramentin, âgée de 69 ans, esclave de ladite habitation, est décédée ce jour à 2 heures du matin.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 2

Du 25 janvier.

Déclaration écrite de madame veuve Tresse, habitante propriétaire audit quartier, faisant connaître que sa négresse Marie Rose, attachée à l'atelier de l'habitation Beauséjour, est accouchée le 23 du présent mois d'un enfant du sexe masculin, auquel le nom de Vincent lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 3

Du 2 mars.

Déclaration écrite de mademoiselle Léonnine Hermine, habitante propriétaire audit quartier, faisant connaître que sa négresse, nommée Marguerite, attachée à l'atelier de l'habitation La Contrainte, est accouchée le 29 février dernier d'un enfant du sexe masculin, auquel le nom de Célestin lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 4

Du 28 avril

Déclaration écrite de mademoiselle Léonine Hermine, habitante propriétaire audit quartier, faisant connaître que le décès de la petite négresse nommée Joséphine, âgée de 6 ans, est décédée le 26 du courant.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 5

Du 1^{er} mai.

Déclaration écrite de madame veuve Germain, habitante propriétaire audit quartier, faisant connaître que son nègre nommé Nicolas, âgé de 47 ans, attaché à l'atelier de l'habitation dite Le Solitaire, est décédé ce jour à deux heures du matin.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 6

Du 10 mai.

Déclaration écrite de monsieur Emler, mandataire de Monsieur Louis Melkior Bernard, faisant connaître que la négresse nommée Martine, appartenant à l'habitation Terre-Rouge, est accouchée le 9 du courant à 8 heures du matin sur la dite habitation d'un enfant du sexe masculin auquel le prénom de Léon lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 7

Dix mai 1844.

Aujourd'hui dix mai 1844 nous avons reçu par écrit la déclaration de mademoiselle Louise Abéline, habitante propriétaire, demeurant sur son habitation appelée Terre-Promise, située audit quartier, faisant connaître que sa négresse, nommée Marie Charlotte, âgée de trente et un ans, cultivatrice, est décédée sur la dite habitation le neuf du courant.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 8

Vingt-deux juin 1844.

Aujourd'hui vingt-deux juin mil huit cent quarante-quatre, nous avons reçu par écrit la déclaration de monsieur Alain fils, âgé de 26 ans, régisseur de l'habitation La Bijoutière, appartenant à monsieur Ursleur, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, lequel nous a déclaré que le nègre nommé Jean, âgé de 63 ans, congo de nation, marié avec la négresse Petite-Éléonore, dépendant de l'atelier de ladite habitation, est décédé vendredi vingt et un du courant à six heures du soir.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 9

Vingt-sept septembre 1844.

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil huit cent quarante-quatre, nous avons reçu par écrit la déclaration de madame veuve Germain, habitante propriétaire, demeurant et domiciliée à Cayenne, rue de Choiseul, qui nous fait connaître que son esclave nommé Auguste, né en Afrique, âgé de quarante ans,

cultivateur, est décédé ce jour vingt-sept à trois heures du matin, sur son habitation Le Solitaire, sise rivière de Cavalet (quartier de Tonnégrande).

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 10

Vingt décembre 1844.

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quarante-quatre, nous avons reçu par écrit la déclaration de monsieur George Emler, mandataire général de monsieur Louis Bernard et habitant propriétaire, demeurant et domiciliés à Cayenne, qui nous fait connaître que l'esclave Mathilde, âgée de 3 ans, née à Cayenne, fille de Zoé, Indienne, dépendant de l'habitation Bordeaux, appartenant à messieurs Louis Bernard et Compagnie, est décédée ce jour vingt décembre à sept heures du matin sur l'habitation Terre-Rouge, sise quartier de Tonnégrande.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

N° 11

Vingt-deux décembre 1844.

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quarante-quatre, nous avons reçu par écrit la déclaration de monsieur Edouard Saint-Quantin, habitant propriétaire, demeurant et domicilié à Cayenne, qui nous fait connaître que la négresse Geneviève, non mariée, âgé de 28 ans, esclave de l'habitation La Joséphine, recensée sous le n° 448 (quartier de Tonnégrande), est accouchée ce jour à quatre heures du matin, sur ladite habitation d'un enfant du sexe féminin à laquelle les noms de Marie Julienne lui a été donné.

Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

Table de naissance, mariage et décès

- n° 1 naissance	4
- n° 2 décès	7
	11

Arrêté le présent registre à Tonnégrande le 31 décembre 1844. Le commissaire commandant. A. Saint-Preux.

Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué de monsieur le procureur du roi.
Cayenne, le 28 mai 1845. Fessard.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1845

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 18 novembre 1844. Le juge auditeur délégué. L. Ferratier.

N° 1

Ce jour d'hui quinze février mil huit cent quarante-cinq, nous avons reçu la présente déclaration écrite de monsieur Joseph Charles, habitant propriétaire au quartier de Tonnégrande, faisant connaître que la nommé Morice (bibi), esclave du sexe masculin, âgé de 57 ans, dépendant de la succession de dame veuve Charles, porté sur le certificat de recensement de l'habitation L'Alliance sur^{sic} le n° matricule 185, est décédé à Tonnégrande le 12 février présent mois à une heure de l'après-midi.

Le commissaire commandant, A. Saint-Preux.

N° 2

D'après la déclaration de madame veuve Germain, propriétaire, la nommée Aline, son esclave de l'habitation La Solitaire, au quartier de Tonnégrande, est accouchée le vingt-deux avril 1845 à quatre heures après midi sur ladite habitation d'un enfant du sexe masculin, qui sera nommé Hippolyte.

N° 3

D'après la déclaration de monsieur Philibert Voisin, propriétaire, le nommé Prosper, cultivateur, esclave de l'habitation Gibraltar au quartier de Tonnégrande, est décédé sur cette habitation le vingt-trois mai 1845.

N° 4

D'après la déclaration de monsieur Georges Emler, administrateur de l'habitation Terre-Rouge à Tonnégrande, la négresse Nérine, dépendant de ladite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin le trente mai, appelé Jean François.

N° 5

D'après la déclaration de Monsieur Georges Emler, administrateur de l'habitation Terre-Rouge, au quartier de Tonnégrande la négresse Fatime, esclave de ladite habitation, est décédée le sept août 1845.

N° 6

D'après la déclaration de monsieur Abadie au nom de la demoiselle Jampierre, la négresse Amédée lui appartenant, épouse du nommé Thélismar, aussi son esclave, est accouchée sur l'habitation La Joséphine à Tonnégrande le quatre septembre 1845 d'un enfant du sexe masculin qui s'appellera Laurent.

N° 7

D'après la déclaration du sieur J. Virgile, propriétaire, le nègre esclave, lui appartenant, nommé Edmond, est décédé le neuf décembre à sept heures et demi du soir sur son habitation aux Cascades.

Arrêté le présent registre sur lequel se trouvent inscrites six déclarations relatives aux esclaves sans qu'il soit possible au soussigné de certifier qu'il n'existe aucune omission, monsieur Saint-Preux, commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, ayant été atteint d'une maladie longue et très grave pendant laquelle il n'a pu remplir ses fonctions et personne ne l'ayant suppléé.

Le premier février 1846. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. Adolphe de Saint-Quantin.

Vu et vérifié. Cayenne, le 25 avril 1846. Le procureur du roi. Jouannet.

Je prie monsieur Saint-Preux d'inscrire les déclarations de décès de Maurice sur les registres des esclaves et de dire au sieur Joseph de venir me trouver à l'hôpital et de ne pas partir sans me parler.

Mes très humbles salutations. Marchal.

14 février 1845.

Habitation Solitaire, le 25 avril 1845.

Monsieur le Commissaire commandant,

J'ai l'honneur de vous donner connaissance que la nommée Aline, mon esclave, est accouchée mardi vingt-deux du courant, à quatre heures de l'après-midi, sur mon habitation dite Le Solitaire, rivière de Cavalet, d'un enfant du sexe masculin, auquel je compte donner le nom d'Hippolyte.

Veillez, je vous prie, Monsieur le Commissaire commandant, agréer mes salutations. M. ve Germain.

Cayenne, le 3 mai 1845.

Monsieur le Commissaire commandant,

J'ai l'honneur de vous donner avis du décès du nègre créole nommé Prosper, cultivateur, âgé de 24 ans, attaché à l'atelier de l'habitation Gibraltar, où il est décédé le 23 de ce mois.

Agréer, Monsieur le Commissaire commandant, l'assurance de mes considérations de votre dévoué serviteur. P. Voisin.

Cayenne, le 7 juin 1845.

Monsieur le Commissaire commandant,

J'ai l'honneur de vous informer que la négresse Nérine, de l'habitation Terre-Rouge, est accouchée d'un garçon le 30 mai 1845.

Recevez, Monsieur le Commissaire commandant, l'expression de mes biens sincères civilités.

L'administrateur de l'habitation Terre-Rouge. Georges Emler.

Cayenne, le 7 août 1845.

Monsieur le Commissaire commandant,

J'ai l'honneur de vous informer du décès de la négresse Fatime, appartenant à l'habitation Terre-Rouge. Ce décès a eu lieu aujourd'hui.

Agréez, Monsieur le Commissaire commandant, l'expression de mes bien sincères civilités. L'administrateur de l'habitation Terre-Rouge. Georges Emler.

Cayenne, le 10 septembre 1845.

Monsieur le Commissaire commandant du quartier de Tonnégrande.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous déclarer que ma négresse nommée Amélie, mariée à Thélismar, résidant provisoirement sur l'habitation La Joséphine, est accouchée le 4 du courant d'un enfant du sexe masculin et auquel on a donné le nom de Laurent.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour mademoiselle Jampierre. Abadie.

Cascade, le 12 décembre 1845.

A Monsieur Saint-Preux, commissaire commandant au quartier de Tonnégrande.

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint à la lettre une déclaration de décès d'un de mes nègres qui est mort le 9 du courant, nommé Edmond, à 7 h ½ du soir. J'ai rempli la feuille de déclaration que je vous envoie, autant que ma capacité me permet de faire. Je ne pourrais mieux faire.

Mon cher monsieur Saint-Preux, depuis mon départ de Cayenne, je n'ai point reçu de vos nouvelles et je désire en recevoir par cette occasion et qui pour moi soit satisfaisant en apprenant une amélioration à votre état.

Assurez mes amitiés à votre femme et à toute la famille, je suis en attendant vos nouvelles votre dévoué ami. J. Virgile.

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves du quartier de Tonnégrande

pendant l'année 1846

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves, dans ledit quartier, pendant l'année 1846.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le vingt-neuf novembre 1845. Le juge auditeur délégué. H. Mourié.

N° 1

Aujourd'hui dix janvier mil huit cent quarante-six, monsieur Laurençot, régisseur de l'habitation de Kerckove a déclaré la mort du nègre Petit-Jean de ladite habitation, appartenant à messieurs Vuillaume et Adolphe de Saint-Quantin. Le décès a eu lieu le 6 janvier.

Le commissaire commandant, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 2

Ce jour d'hui dix-sept janvier 1846 le sieur Laurençot, régisseur de l'habitation de Kerckove, nous a déclaré le décès ayant eu lieu ce jour 17 courant de la négresse Rose, âgée d'environ soixante-dix-huit ans et provenant de la succession Donez, ladite négresse en subsistance depuis longtemps sur l'habitation susdite.

Le commissaire commandant, Adolphe de Saint-Quantin.

GUYANE FRANÇAISE.

DÉCLARATION DE DÉCÈS (Esclaves).

(ORDONNANCE ROYALE DU 11 JUIN 1839.)

QUARTIER
de Tonnégrande

Je soussigné (1) *Laurençot* déclare
que (2) *rose* ~~est~~ *provenant de la succession* ~~du~~ *du* sexe *feminin*
âgé d'*environ 78* ~~ans~~ *portée* sur le certificat de recensement de l'habitation
d'*Donez* ~~est~~ *est* sous le n° matricule *est*
décédée (3) ~~le~~ *le* 17 janvier à 10 heures du (4) *soir*

Au quartier de *Tonnégrande* le 17 *Janvier* 1846.

Signature du déclarant.
Laurençot

(1) Mettre les noms, prénoms, âge, demeure et profession du déclarant (art. 19).
(2) Indiquer ici les noms de la personne décédée; si elle est mariée ou veuve, les noms du survivant ou du prétendu.
(3) Indiquer le lieu où le décès est arrivé.
(4) Indiquer ici si le décès a eu lieu le matin ou le soir.

OBSERVATIONS.

La déclaration doit être faite et remise à l'Officier de l'état civil du lieu du décès, au plus tard, dans le délai de six jours, depuis le décès (art. 19).

Les contraventions aux art. 19 et 20 sont passibles, suivant les cas, d'une amende de 25 fr. à 100 fr., et s'il y a lieu, des peines prévues par l'art. 358 du Code pénal colonial (art. 22).

N° 3

Aujourd'hui vingt-quatre février 1846 nous soussigné avons reçu la déclaration suivante de monsieur Jérôme Virgile, habitant aux Cascades, l'esclave Jean-Baptiste Tout-Hazard, âgé de 32 ans, cultivateur, père et mère inconnus, a été uni en mariage avec l'esclave Geneviève, cultivatrice, âgée de 60 ans, tous deux esclaves de son habitation. La cérémonie religieuse a eu lieu à Cayenne le 21 courant.

Le commissaire commandant, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 4

[*Manque la date*] reçu la déclaration du décès du nègre Prosper, esclave de l'habitation Terre-Rouge, noyé le vingt-un avril 1846 à 2 heures après midi, ladite déclaration faite par le sieur Vallier Dieudonné, régisseur, le 22 avril 1846.

Le commissaire commandant, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 5

Ce jour d'hui 31 mai 1846, reçu la déclaration de monsieur Voisin du décès de l'esclave mulâtre Gervais, appartenant aux héritiers Bonnefoy, mort sur l'habitation Beauséjour, rivière Cavalet, le 27 du courant.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 6

Ce jour d'hui 20 juillet 1846, reçu la déclaration par monsieur Laurençot du décès du nègre esclave Charles, âgé de 32 ans, appartenant à mademoiselle Madeleine Pineau, décédé aux Cascades le 17 juillet à 6 heures du soir.

Le commissaire commandant, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 7

Ce jour d'hui 4 août 1846, reçu la déclaration par le sieur Alain fils, régisseur de l'habitation La Bijoutière, appartenant à monsieur Ursleur, que la négresse de ladite habitation Delphine, est accouchée le 28 juillet à 11 heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel sera donné le nom de Marie Joséphine.

Le commissaire commandant, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 8

Ce jour d'hui sept octobre 1846, reçu la déclaration de monsieur J. Martin, pour monsieur Ronmy, mandataire des propriétaires de l'habitation Terre-Rouge, du décès de la négresse Zoé Calbary, âgée de 34 ans, qui a eu lieu le même jour à midi sur la dite habitation.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

Arrêté le présent registre contenant huit déclarations. Le 5 janvier 1847. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

Vu et vérifié au parquet à Cayenne le 25 décembre 1847 par nous conseiller auditeur provisoire ad-hoc. J. Bazol.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1847

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves, dans ledit quartier, pendant l'année 1847.

Fait au palais de justice à Cayenne le 1^{er} décembre 1846. Le juge auditeur provisoire. H. Mourié.

N° 1

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-sept, Monsieur Edouard de Saint-Quantin a fait la déclaration du décès de la négresse Gertrude, âgée de soixante-dix ans, inscrite au registre A n° 323 de la matricule, dépendant de l'habitation La Joséphine au quartier de Tonnégrande, morte à 7 heures du matin sur ladite habitation.

Cayenne, lesdits jour, mois et an susdits. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 2

Aujourd'hui vingt-huit janvier 1847, Monsieur Edouard de Saint-Quantin a fait) la déclaration de la naissance d'un enfant du sexe masculin le 25 janvier à 4 heures du soir, fils de Delphine, portée au registre A, n° 74, quartier de Macouria, aujourd'hui à Tonnégrande, habitation La Joséphine. L'enfant a reçu les noms de Jean Augustin.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 3

Aujourd'hui douze février mil huit cent quarante-sept, le sieur Heder au nom de la demoiselle Louise Abeline, propriétaire aux Cascades, m'a fait la déclaration que la négresse Joséphine, fille de Marie Charlotte et âgée de quinze ans, esclave lui appartenant, est décédée aux Cascades le dix du présent mois.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 4

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil huit cent quarante-sept, Monsieur Voisin, fermier de l'habitation Beauséjour, m'a fait la déclaration que le nègre créole Moïse, appartenant à Madame veuve Tresse, infirme et âgé de 32 ans, est décédé sur ladite habitation le vingt du courant (Moïse, registre B, n° 1574 à Kaw).

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 5

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quarante-sept, Monsieur Edouard de Saint-Quantin, propriétaire à Tonnégrande, m'a fait la déclaration que le nègre Joseph 2^e, âgé de soixante ans, inscrit au registre A, n° 19, à Macouria et appartenant à Monsieur de Beauchère, est décédé sur l'habitation La Joséphine à Tonnégrande le vingt-sept avril courant à trois heures du matin.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 6

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent quarante-sept, Monsieur Edouard de Saint-Quantin, propriétaire à Tonnégrande, m'a fait la déclaration que la négresse Geneviève, âgée de 31 ans, inscrite au registre A, n° 448, à Tonnégrande, est accouchée hier trois juin d'un enfant du sexe masculin, auquel est donné le nom de Pamphile. L'accouchement a eu lieu sur l'habitation La Joséphine.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 7

Aujourd'hui vingt-un juin mil huit cent quarante-sept, Monsieur Voisin m'a fait la déclaration que la négresse Joséphine, appartenant aux héritiers Bonnefoy, dont le dit Voisin est un, propriétaires à Tonnégrande, ladite négresse inscrite au même quartier registre B, n° 614, est accouchée hier vingt juin, à huit heures du matin, dans une maison appartenant à ses maîtres à Cayenne près des casernes, d'un enfant du sexe féminin, auquel est donné le nom de Louise.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 8

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quarante-sept, Madame veuve Malvin, propriétaire à Tonnégrande, m'a fait la déclaration que le nègre Lambert, âgé de quarante-huit ans, inscrit au registre A, n° 311, quartier de Tonnégrande, est décédé sur l'habitation La Joséphine le six du courant à deux heures et demi après midi.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 9

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quarante-sept, Monsieur Voisin, fermier de l'habitation Beauséjour, m'a déclaré que le nègre Lindor, Africain, ouvrier, appartenant aux héritiers Bonnefoy, inscrit à Tonnégrande registre B, n° 630, est décédé par ladite habitation dans la nuit du dix-huit au dix-neuf du courant.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

N° 10

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quarante-sept, la demoiselle Louise Abeline m'a fait la déclaration que la négresse Joséphine, âgée de dix-sept ans, immatriculée à Tonnégrande registre B, n°

769, est décédée sur son habitation aux Cascades le mardi neuf février mil huit cent quarante-sept à onze heures du soir.

La présente déclaration faite pour suppléer celle faite par lettre par le sieur Régénéré le dix février, ladite lettre n'étant point parvenue alors par suite d'accident.

Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

Arrêté le présent registre contenant dix actes le 2 janvier 1848. Le commissaire commandant de Tonnégrande, Adolphe de Saint-Quantin.

Vu et vérifié le 1^{er} juillet 1848. H. Mourié.

**Déclarations de
naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier de Tonnégrande**

pendant l'année 1848

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Tonnégrande, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier, pendant l'année 1848.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 13 décembre 1847. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1

Ce jour d'hui vingt-six janvier mil huit cent quarante-huit, Madame veuve Roustan, propriétaire, a déclaré que le négriillon Auguste 1^{er}, immatriculé sous le n° 430, registre B, est décédé le dix-huit du courant sur l'habitation Basse-Terre, quartier de Tonnégrande.

De quoi le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande soussigné a dressé le présent acte de déclaration. A. de Saint-Quantin.

N° 2

Ce jour d'hui quatorze mars mil huit cent quarante-huit, Madame veuve Germain, propriétaire, a déclaré que son esclave Oranie, âgée de seize ans, immatriculée sous le n° 242, registre A, est décédée hier treize du courant à sept heures du matin sur son habitation dite La Solitaire, quartier de Tonnégrande.

De quoi le commissaire commandant soussigné a dressé le présent acte de déclaration. A. de Saint-Quantin.

N° 3

Ce jour d'hui quinze mars mil huit cent quarante-huit, Madame veuve Malvin, propriétaire, a déclaré que la négresse Félicité, âgée de 23 ans, immatriculée registre B, n° 1134, esclave appartenant à Monsieur François Jampierre, est accouchée chez la déclarante d'un enfant naturel du sexe masculin, auquel sera donné le nom de François Francisque ; la naissance a eu lieu ce jour à minuit.

De tout quoi nous soussigné commissaire commandant du quartier de Tonnégrande avons dressé le présent. A. de Saint-Quantin.

N° 4

Ce jour d'hui trente-un mars mil huit cent quarante-huit, Madame veuve François Guisoulphe et Mademoiselle Thérèse Noyée ont déclaré que le vingt-neuf du courant sur leur habitation La Providence, est décédée la négresse Justine, immatriculée registre A, n° 195, leur esclave.

Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. A. de Saint-Quantin.

N° 5

Ce jour d'hui douze mai mil huit cent quarante-huit, Monsieur Alain, régisseur sur l'habitation La Bijoutière, a déclaré que la négresse Agathe, âgée de cinquante-sept ans, mariée à Paul, tous deux esclaves de ladite habitation, appartenant à Monsieur Ursleur, ladite Agathe immatriculée sous le n° 546, est accouchée sur sur l'habitation susdite le neuf mai à 3 heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui sera nommé Pauline Grégorine.

Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. A. de Saint-Quantin.

N° 6

L'an mil huit cent quarante-huit, le vingt-quatre mai, Monsieur Alain, régisseur de l'habitation La Bijoutière, a déclaré que l'esclave Angélique, épouse de Michel, âgée de quarante-huit ans, immatriculée sous le n° 551 et appartenant à Monsieur Ursleur, est décédée sur ladite habitation le vingt mai à quatre heures du soir.

Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. A. de Saint-Quantin.

N° 7

L'an mil huit cent quarante-huit, le huit juin, Madame veuve Malvin, propriétaire, a déclaré que la négresse Cécile, âgée de 33 ans, immatriculée registre B sous le n° 1130 et appartenant à monsieur François Jampierre, est accouchée d'un enfant du sexe féminin (naturel) le six juin courant à cinq heures du matin et que ledit enfant portera le nom de Julie Cécilia.

Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. A. de Saint-Quantin.

N° 8

L'an mil huit cent quarante-huit, le vingt-deux juillet, le citoyen Voisin, propriétaire a déclaré que son esclave Mérope, âgée de trente-deux ans, immatriculée à Tonnégrande, lettre B n° 618, et dépendant de l'habitation Gibraltar, est accouchée à ladite habitation le dix-neuf courant d'un enfant mâle qui portera le nom d'Appolinaire.

Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. A. de Saint-Quantin.

Arrêté le présent registre des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves contenant huit actes. Tonnégrande, le onze août mil huit cent quarante-huit. Le commissaire commandant du quartier de Tonnégrande. A. de Saint-Quantin.

Vu et vérifié le 18 avril 1849. Pour le procureur de la République. J. Bidon, substitut.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.